

LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE
ET
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE
RECRUTENT

INTITULE DU POSTE : **Maître-Nageur Sauveteur – Surveillant aquatique**

FICHE DE POSTE, réf : MNS 2019

La Ville de Bourg-en-Bresse, Direction des Services aux Habitants, *service Action Sportive*

ET

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, Direction du Développement Sportif, *Pôle Aquatique* et Direction du Tourisme, *Espace Aquatique*

Missions

Assurer la surveillance de la baignade et la sécurité du public du plan d'eau de Bouvent, du complexe nautique Carré d'Eau et du Centre Aquatique et Plan d'Eau de La Plaine Tonique à Montrevel en Bresse.

Activités principales

Sous l'autorité :

- des Responsables du service de l'Action Sportive et du Parc de Loisirs de Bouvent
- ou du Directeur et du responsable du pôle aquatique du complexe nautique Carré d'Eau
- ou du responsable des espaces aquatiques La Plaine Tonique :

BEESAN OU BPJEPS	BNSSA
<ul style="list-style-type: none">-encadrer les activités aquatiques proposées-s'impliquer dans le projet pédagogique scolaire et encadrer les séances des écoles-participer à l'organisation et à la sécurité des diverses animations-participer à la gestion du poste de secours en assurant la maintenance du matériel	<ul style="list-style-type: none">-assurer la sécurité et la surveillance des baigneurs conformément au POSS-faire respecter le règlement intérieur et les règles d'hygiène du site-accueillir et prévenir les dangers liés à l'eau auprès des divers usagers-participer à la gestion du poste de secours en assurant la maintenance du matériel <p>Pour le parc de loisirs de Bouvent : participer à la gestion du poste de secours en assurant la maintenance du matériel et en participant aux tâches administratives.</p>

Diplômes : BPJEPS, ou BEESAN, souhaités, BNSSA accepté sur dérogation.

Compétences requises

BEESAN OU BPJEPS	Pour tous les postes de surveillance
-connaissance de l'enseignement ainsi que des règles d'hygiène et de sécurité d'un espace aquatique -capacité pédagogique favorisant le plaisir et le progrès de chacun	-ponctualité et rigueur -motivation et dynamisme -capacité à travailler en équipe -sens des responsabilités et des initiatives -autonomie, sens du dialogue et qualité d'écoute -niveau d'anglais satisfaisant

Conditions d'emploi

La Base de Loisirs de la Plaine Tonique	Carré d'Eau et Bouvent
-diplôme obligatoire -PSE1 et CAEPMNS à jour pour la durée du recrutement -temps de travail variable (basse saison) -temps plein en haute saison	-diplôme obligatoire -PSE1 à jour pour la durée du recrutement -temps plein

Postes à pourvoir dès mai 2019 jusqu'à début septembre 2019.

Contraintes éventuelles liées au poste :

- Travail les samedis et dimanches et jours fériés
- Planning à horaires variables

Contact :

Site de Bouvent	Site du Carré d'Eau	Site de La Plaine Tonique
M. SEYER : 06 87 70 50 77 M. VIEUX : 06 32 49 00 44	M. RIBEYRON : 06 73 17 92 34 – 04 74 23 82 03 M. PACOUD : 06 31 02 38 48 – 04 74 23 88 67	Mme POMMIER : 04 74 30 85 94

Les dossiers de candidatures sont traités par la Direction des Ressources Humaines de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse.

Les postes sont à pourvoir à la ville de Bourg-en-Bresse (parc de Bouvent) et à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (Carré d'Eau ou La Plaine Tonique)

Vous devrez préciser sur le dossier de candidature, votre choix de secteur de travail.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse,
Direction des Ressources Humaines,
3 avenue Arsène d'Arsonval CENORD CS 88000
01008 BOURG EN BRESSE cedex

Date limite de candidature : 1^{er} Mars 2019